

TARIFS FORMATIONS EN ALTERNANCE

ANNÉE 2024

Dans le cadre d'une formation en alternance, les frais de formation sont à la charge de l'entreprise ou de son OPCO.

La formation est gratuite pour l'apprenant.

Les frais de formation ci-dessous s'appliquent aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation signés en 2024.

FORMATION - CODE DIPLÔME – RNCP	COÛT / ANNÉE DE FORMATION
TP CEA (56T22102 - RNCP38374)	8 001 €
TP EMI (56T25002 – RNCP37276)	9 450 €
CP OTIA (RNCP38111)	8 658 €
Bac pro PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION (RNCP36428) *	16 209 €
BTS BIOQUALITÉ (320 22103 – RNCP35335)	11 483 €
BTSA BIOQUALIM (323 22117 – RNCP36937)	13 598 €
BUT GÉNIE BIOLOGIQUE (251 22101 – RNCP 35368)	9 000 € *
Bachelor RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (RNCP36395)	8 330 €
INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE INSTITUT AGRO DIJON (170 21013 – RNCP38407)	12 000 € *
INGÉNIEUR AGRONOME INSTITUT AGRO DIJON (170 21014 – RNCP38406)	12 000 € *

Ces coûts correspondent aux tarifs définis dans la liste France Compétences fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage pour les branches professionnelles avec lesquelles l'IFRIA BFC travaille le plus fréquemment (mise à jour janvier 2024).

* Pour le BUT GB et les parcours d'ingénieur, si le niveau de prise en charge défini par la branche professionnelle de l'entreprise d'accueil est inférieur au tarif indiqué, le reste à charge sera facturé à l'entreprise.

Pour les contrats d'apprentissage établis avec un établissement public, le coût de la formation sera facturé intégralement à l'établissement et/ou au CNFPT si accord préalable.

IFRIA BFC

11, rue Edgar Faure – 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 69 16
contact@ifria-bfc.fr

www.ifria-bfc.fr